

27 avril 2006, Québec

Allocution à l'occasion de l'ouverture des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec

C'est un plaisir pour moi d'être ici avec vous aujourd'hui pour célébrer un fait marquant dans les relations entre le gouvernement du Québec et le monde municipal. L'entente que nous signerons portera la signature de plusieurs de vos représentants, de vos négociateurs. Je veux me joindre à vous pour souligner la contribution exceptionnelle de certains acteurs du gouvernement du Québec.

(Salutations)

Alors dans quelques heures, nous signerons l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier, qui s'étendra de 2007 à 2013. Plus qu'un simple pacte fiscal, cette entente, entièrement négociée, va sceller un véritable partenariat fiscal et financier entre le gouvernement du Québec et les municipalités.

Cette entente établit nos relations financières sur de toutes nouvelles bases qui permettront aux municipalités de se voir doter de sources de revenus prévisibles et structurantes. Je suis fier de dire que cette entente est la plus avantageuse jamais conclue avec nos partenaires du monde municipal.

À terme, les sommes allouées aux municipalités auront presque doublé par rapport à la première année de la nouvelle entente. Toutes les municipalités du Québec, je tiens à le dire, sortent gagnantes de cette entente. Les plus petites comme les plus grandes, car la nouvelle entente repose sur des principes fondamentaux, notamment sur l'équité. Non seulement la péréquation entre les municipalités est protégée au sein de cette entente, elle est même bonifiée substantiellement.

Si l'on fait l'addition de tous les avantages qu'elle contient, parce que quand nous dressons le portrait de ce qu'il y avait auparavant et de ce que nous avons maintenant sur la table, elle est simplifiée. Nous avons signé une entente qui bonifie la péréquation et qui répond à une demande du monde municipal : avoir accès à des revenus de croissance, et surtout à des revenus prévisibles qui vous permettent de planifier à plus long terme. Au Québec, nous avons besoin depuis longtemps d'un gouvernement qui accepte la difficile tâche de planifier à plus long terme; un gouvernement qui permette enfin d'arrêter de gouverner en pesant sur l'accélérateur, puis sur le frein.

Nous l'avons fait dans le domaine de la santé. Vous savez à quel point c'est laborieux, difficile, mais nous avons changé radicalement l'organisation de la santé et des services sociaux au Québec. Nous avons réinvesti de l'argent, et nous commençons justement à en récolter les fruits. Nous l'avons fait dans nos négociations avec le secteur public aussi. Au gouvernement, la négociation avec le secteur public consomme 18 mois d'énergie et de temps. Nous avons conclu. Nous avons négocié en grande partie les conventions collectives. Nous aurions voulu tout négocier, mais ce n'était pas possible. Il a fallu régler la question des salaires et prendre une décision en décembre dernier. Ce que je tiens surtout à vous rappeler, c'est que nous avons réglé nos conventions collectives jusqu'en 2010. Ce qui nous donne à

nous, gouvernement du Québec, (parce que cela représente 60 % de nos dépenses), de la prévisibilité et la possibilité de planifier à plus long terme.

L'entente que nous concluons aujourd'hui est faite dans la même approche, dans la même vision, la même volonté forte, la même détermination de voir plus loin et de planifier à long terme. Cette entente octroie des sommes qui vont passer de 388 millions en 2006 à 747 millions en 2013. Au cours de la période 2007-2013, les sommes ainsi allouées aux municipalités totaliseront 3,8 milliards de dollars. Le gain le plus marquant de cette entente pour les municipalités est sans aucun doute l'ajout de mesures fiscales permanentes, c'est-à-dire la remise de la TVQ dont le rendement sera croissant au fil des ans pour atteindre sa pleine mesure en 2013 avec 472 millions de dollars. C'était notre engagement en 2003, et nous l'avons tenu.

La pérennité des sources de financement est un autre pilier de la nouvelle entente. Ces sources de financement seront basées sur la péréquation et le remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ), assurant ainsi des sources de revenus accrues et récurrentes. Cette stabilité financière vous permettra d'assurer une gestion prévisible de vos responsabilités et de mieux planifier le développement à long terme de vos municipalités.

Je veux souligner à nouveau que cette entente est le fruit de plusieurs années de travail. C'est une chose qui échappe souvent aux observateurs qui nous voient conclure des ententes et qui ont la mauvaise impression que nous réglons ces choses-là la veille. C'est totalement faux. C'est donc important de se rappeler l'effort qui a été consenti depuis plusieurs années. C'est une entente qui reflète les efforts fournis des deux côtés. C'est possible d'en arriver à une entente si un leadership est exercé des deux côtés de la table. En ce sens, je tiens à rendre hommage à votre équipe de négociation. (Salutations particulières) Et c'est une occasion unique dans ma carrière politique, une chance, de conclure une entente avec le président de l'Union des municipalités du Québec, qui est représenté par mon maire, celui de Sherbrooke, monsieur Jean Perrault. C'est pour moi une très grande joie de mettre ma signature à côté de la sienne pour célébrer cette entente.

Je salue le leadership des ministres du gouvernement, Michel Audet, Monique Jérôme-Forget et en particulier de la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau. Tout ce que nous avons réalisé, tout ce que nous avons fait dans le cadre de cette entente s'inscrit dans une même vision du gouvernement du Québec, une vision que nous défendons avec beaucoup de conviction depuis 2003. Elle se reflète dans l'ensemble de nos gestes. J'ai un très bon souvenir de tout le travail que nous avons fait avec le monde municipal avant et après l'élection.

De notre point de vue à nous, il était étonnant de voir à quel point il y avait une culture de paternalisme au gouvernement du Québec vis-à-vis le monde municipal, alors que vous êtes des élus, alors que vous représentez des gens qui vous ont confié un mandat. Dès notre élection, notre but à nous était de reconnaître, dans un esprit de respect, le rôle que vous jouez, le mandat que vous avez reçu de vos citoyens qui vous ont fait confiance. Quel risque pouvions-nous courir en faisant confiance aux élus municipaux, alors que vous et moi vivons dans le même monde, où nous sommes susceptibles de subir les mêmes sanctions, la sanction la plus sévère, la plus transparente qu'on puisse vivre en politique. Si vous prenez

une bonne décision, vos citoyens le reconnaissent et vont vous reconduire. Y a-t-il une autre fonction où nous avons littéralement des milliers de patrons qui, à un moment très précis, portent un jugement très précis sur votre travail. Si vous prenez de mauvaises décisions, ils vous sanctionnent, ils font ce choix. Alors, comment pouvons-nous ne pas faire confiance aux élus municipaux alors que ce serait dans les faits ne pas faire confiance à nos concitoyennes et concitoyens ? C'est dans cet esprit que nous avons voulu faire des changements.

Nous avons d'abord mis en place une gouvernance régionale imputable en créant les 21 Conférences régionales des élus. C'était un enjeu qui avait été laissé en plan lors du Sommet des régions fait par le gouvernement précédent. Le sommet a eu lieu, mais il y a une grande question qui n'a pas obtenu de réponse : qui doit, au niveau régional, gouverner? Est-ce que c'est la société civile, ou est-ce les élus? Pour nous, la réponse était évidente; le jour où nous décidons de décentraliser, cela voudra dire qu'il y aura de l'imputabilité. En d'autres mots, les gens vont répondre de leurs décisions. Et au niveau régional, qui répond des décisions? Ce sont les élus, ces hommes et ces femmes qui sont choisis pour gouverner. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place des mesures pour changer la gouvernance.

Nous avons signé deux protocoles d'entente sur la décentralisation et la régionalisation lors du Forum des générations. Nous avons mis sur pied la SOFIL (Société de financement des infrastructures locales) et y avons affecté d'importantes ressources. Grâce à l'entente conclue avec le gouvernement fédéral concernant le transfert d'une partie de la taxe sur l'essence, c'est plus de 1,8 milliard de dollars qui seront versés conjointement dans les coffres de la SOFIL au cours des prochaines années. Cette entente a été conclue en grande partie grâce au monde municipal.

Vous avez fait votre travail. Il y a là à mes yeux un des plus beaux exemples de concertation entre la monde municipal et le gouvernement du Québec. Combien de fois avons-nous vu cela au Québec, la signature d'une entente avec le gouvernement fédéral l'avant-midi, une entente de 1,8 milliard de dollars, la plus importante entente jamais signée dans l'histoire du Québec pour les infrastructures, et dans la même journée, la signature d'une entente avec l'UMQ, la FQM et la ville de Montréal pour la mise en place d'un programme d'infrastructures. J'ai rarement vu dans l'histoire du Québec une journée comme celle-là où nous pouvons nous entendre avec le gouvernement fédéral, puis avec le monde municipal. Et tout cela se fait, je le reconnais d'emblée, parce que le monde municipal a exercé un très grand leadership.

Nous avons également signé une entente avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre le Fonds sur l'infrastructure municipal rural (FIMR). Avec la contribution des municipalités, ce fonds permettra la réalisation de travaux de l'ordre de 576 millions de dollars. Nous avons aussi injecté une somme additionnelle de 100 millions de dollars dans le programme d'infrastructures Québec-Municipalités. Ces sommes contribueront à investir massivement dans le développement des infrastructures municipales et du transport collectif au cours des prochaines années.

Le logement social est un dossier qui touche de près les citoyens de vos municipalités.

Reconnaissant l'importance d'aider les personnes les moins favorisées à trouver un logement abordable, notre gouvernement a injecté une somme de 682 millions de dollars d'argent neuf en habitation. Les résultats sont au-delà de notre projection initiale. L'objectif que l'on s'était fixé, soit de construire 13 000 logements à prix abordables pour 2008 est déjà dépassé. Le nouvel objectif est maintenant de 20 000.

Toutes ces réalisations témoignent clairement du climat de partenariat et de collaboration qui s'est mis en place entre notre gouvernement et les municipalités. Ce sont les citoyens qui sont les grands gagnants de cette collaboration. C'est avec cette même approche que nous devons poursuivre nos efforts de décentralisation dans la foulée du protocole signé en 2004. Je suis très confiant d'en arriver là.

Des gestes importants ont également été posés pour le développement des régions du Québec. (Salutations particulières) Chacune des régions du Québec recèle un potentiel de développement et est spécifique. S'il y a une chose que nous devons fuir, ce sont les approches globales qu'avait autrefois le gouvernement du Québec. C'est dans cet esprit que nous avons entrepris une décentralisation. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu retourner davantage d'outils de développement vers les élus et les citoyens des régions.

Nous avons haussé le financement du réseau routier à un niveau sans précédent. Près de 4 milliards de dollars sur 3 ans seront investis dans notre réseau routier dont la réfection, devenue nécessaire, fera mieux rouler notre économie et appuiera le développement de nos régions. C'est le maximum que l'État peut investir compte tenu de la capacité de l'industrie.

Nous avons mis sur pied les FIER, pour lesquelles le gouvernement a déjà alloué un montant de 408 millions de dollars. Ces fonds FIER reflètent notre philosophie. L'idée derrière ces fonds, c'est le partenariat. Les décisions sont entre les mains des citoyens des régions. Pour ne pas dilapider le capital des ressources naturelles en région, nous avons pris le virage forestier qui s'imposait.

Et pour que les régions prennent également ce virage nécessaire, nous leur accordons des moyens financiers supplémentaires de 925 millions de dollars sur 4 ans, pour un total de 1,1 milliard de dollars. Nous avons posé des gestes significatifs en matière de régionalisation des services gouvernementaux : Le forestier en chef et son équipe sont localisés à Roberval; Le centre d'appels de la CSST a été mis en Gaspésie; Le centre de service à la clientèle du Régime québécois d'assurance parentale a été implanté à Rouyn-Noranda.

Le Bureau de l'exploration géologique a été créé à Val d'Or, où l'on a également déménagé le siège social de la SOQUEM. Nous avons mis en place deux nouvelles antennes de faculté de médecine à Trois-Rivières et à ville Saguenay. Nous avons également pris des mesures importantes pour s'assurer de la relève en région. Un crédit d'impôt de près de 50 millions de dollars par année a été mis en place en 2004 pour inciter des nouveaux diplômés à s'établir en région.

Chers amis, aujourd'hui nous avons marqué l'histoire en signant cette entente. S'il y a un mot qui me vient à l'esprit, qui reflète la culture et l'approche que nous avons prises ensemble pour en venir à cette entente, c'est le mot respect. Le gouvernement du Québec manifeste

son respect et sa reconnaissance des élus municipaux en signant cette entente à long terme, qui répond à vos demandes d'avoir un revenu de croissance, de la prévisibilité, mais qui dit surtout à tous les Québécoises et Québécois qu'ils peuvent être fiers des hommes et des femmes les servent. Que nous pouvons être fiers de ceux qui acceptent de prendre les décisions, d'en porter la responsabilité, alors que nous vivons dans un monde qui change intensément. Vous le savez parce que vous le vivez tous les jours, c'est un privilège de servir, mais c'est aussi une occasion de faire avancer les intérêts du Québec.

Vous pouvez être très fiers, Monsieur le Président (Jean Perrault), votre équipe de négociation, les gens de l'UMQ, de la FMQ, Monsieur le Maire de Montréal et Madame la Mairesse de Québec, de dire que vous avez fait avancer les intérêts du Québec et que vous avez marqué l'histoire du Québec en signant cette entente avec nous aujourd'hui.

Félicitations.

Merci.